

# COMPRENDRE

15E Avenue Saint Jean de Beauregard 91400-ORSAY

Tél. 01 60 10 45 92 <http://comprendre.orsay.free.fr>

## Compte rendu de la rencontre-débat du 3 novembre 2015 à Orsay

### 'Le service civique, être utile à soi en étant utile aux autres'

animée par **Bruno DAMERZ-FONTAINE**, Président de l'association Unis Cité Ile-de-France, accompagné de **Hakim Soudjay**, ancien volontaire du Service Civique

Environ vingt-cinq personnes ont participé à la rencontre-débat organisée par COMPRENDRE sur le thème du Service Civique. Cette soirée a été animée par **Bruno Damez-Fontaine**, Président de Unis Cité Île-de-France, association pionnière du service civique, accompagné de Hakim Soudjay, ancien volontaire, puis ambassadeur du Service Civique.

Le titre de cette présentation reprend une formule de l'association Unis Cité. C'est en effet à partir de l'idée de base et de l'expérience de 20 ans d'Unis Cité qu'a été conçu le service civique créé par Martin Hirsch en 2010, puis repris avec plus d'ampleur par le gouvernement actuel et François Chérèque, actuel président de l'Agence du Service Civique.

La soirée s'est déroulée en trois temps :

- projection de deux films d'une dizaine de minutes, consacrés, l'un à la présentation du service civique, adressée par Unis Cité aux volontaires potentiels, et l'autre à de courtes interviews d'anciens volontaires présentant un bilan personnel de leur expérience du SC.
- intervention de Hakim Soudjay pour présenter le bilan de son volontariat dans le cadre du SC, puis ses missions actuelles comme ambassadeur du SC
- intervention de Bruno Damez-Fontaine au cours de laquelle il nous a montré l'historique, au départ un peu inattendu, puis l'état des lieux actuel, compte tenu de la politique volontariste de l'État en la matière.

### Intervention de Hakim Soudjay

Ses deux missions dans le cadre de son volontariat à Unis Cité :

- apporter à des personnes âgées isolées sous forme de visites et d'accompagnement de sorties ; très bon accueil, chute des préjugés
- accompagnement de migrants et de réfugiés (vêtements, nourriture, formalités). Là aussi, bon accueil et occasions d'échanges et établissement de relations suivies.

*« Le SC est une expérience fructueuse de la 'vraie vie valorisante lors de la recherche d'emploi. C'est aussi l'acquisition et la pratique de valeurs telles que le vivre ensemble, dans le cadre du travail en équipe et de la diversité (milieu social, niveau éducatif, origine ethnique) »*

Hakim Soudjay a ensuite cédé la parole à Bruno Damez. Le texte qui suit reprend à la fois l'intervention orale de ce dernier et des extraits du document écrit pour la soirée de Comprendre, mais que B. Damez n'a pu présenter que partiellement, en raison des nombreuses questions posées par l'assistance.

### Des événements marquants pour le Service civique...

Le service civique est une idée ancienne apparue en France avec l'action des objecteurs de conscience opposés à tout service militaire. A partir des années 60, il leur a été proposé de travailler pour des structures sociales pendant une durée double de celle du service militaire. Quand ce dernier, qui coûtait cher et était refusé par une partie de plus en plus grande de la population, a été abandonné, l'alternative du service civil a aussi disparu.

#### 1993 ; une expérience américaine présentée à l'ESSEC

En 1993/1994, l'idée de service civique a été reprise en France, de façon un peu inattendue, à la suite de la démarche, devant des étudiants de l'ESSEC d'une américaine de 22 ans, Lisbeth Schepard, diplômée de Yale et titulaire d'une bourse américaine d'entrepreneuriat social.

Elle était venue présenter à l'ESSEC, avec l'intention d'éveiller un écho en France, l'expérience de service civique lancée à Boston sous le nom de City Year par un leader noir des droits civiques.

La démarche City Year consistait à proposer à de jeunes adultes de consacrer un an de leur vie à travailler à plein temps, en équipe, sur des actions à caractère social utiles à la communauté pour devenir eux-mêmes des leaders. Cette expérience City Year a reçu un tel accueil qu'elle a été étendue au niveau national (programme Américorps) par Bill Clinton qui en était fier.

Deux élèves de l'ESSEC répondent à l'appel de Lisbeth: Marie Trellu, aujourd'hui la présidente nationale de Unis Cité et Anne Claire Pache qui, après avoir été directrice de la chaire d'entreprenariat social de l'ESSEC, est devenue la directrice de l'école. Toutes deux refusent que celui qui a échoué soit stigmatisé. Elles veulent que chacun puisse s'enrichir des valeurs de l'autre et elles s'engagent dans la défense ardente d'une mixité sociale proposée aux jeunes. *Ce sera Unis Cité.*

### 1995 : la création d'Unis Cité

Les fondatrices se débrouillent pour lever des fonds pour indemniser et encadrer 2 équipes de 12 jeunes. La MACIF, L'Oréal, Carrefour, Levi's, sont parmi les premiers partenaires financiers.

En parallèle les fondatrices affinent le concept de service civique qui perdure :

- Unis Cité mobilisera des jeunes de 16 à 25 ans de tous horizons sociaux, culturels et éducatifs.
- Le service durera 6 à 9 mois à plein temps.
- Les volontaires seront répartis en équipes mixtes et multiculturelles, pour réaliser des projets de solidarité (associations, maisons de retraite, hébergement d'urgence, handicapés...)
- Les volontaires recevront une bourse mensuelle de subsistance.
- Les volontaires recevront une formation civique et citoyenne et une préparation à leur projet d'avenir.

Ce modèle s'est donc développé et, comme cela s'était passé aux Etats-Unis, a attiré l'attention des pouvoirs publics.

En 2005 le gouvernement de Jacques Chirac crée le Service civil et l'État finance les bourses, à hauteur d'environ 500 euros par mois. Il invite les associations à utiliser ce dispositif. Seules quelques-unes, dont Unis Cité, en bénéficieront et le financement ne concernera que 2500 volontaires.

### 2010 : la loi sur le Service Civique et ses retombées **pour Unis Cité**

La loi de 2010 s'inspire du rapport commandé en 2009 à Luc Ferry. Son objectif principal est de parvenir vite à 20 000 volontaires.

Les points importants de la loi :

- la notion d'équipe n'est pas spécifiée, (mais Unis Cité a conservé le concept)
- les missions proposées pourront provenir de collectivités territoriales ou d'associations. Le secteur marchand est exclu du dispositif pour ne pas faire de concurrence déloyale à l'emploi.
- l'Agence du Service Civique est créée, dirigée initialement par Martin Hirsch. Elle est chargée de la promotion du SC. Elle donne des agréments aux associations et aux collectivités territoriales en fonction des tâches confiées aux volontaires.

Pour suivre cette accélération, Unis Cité, est plutôt un intermédiaire entre des structures qui ont besoin de services et les volontaires. À ce titre, Unis Cité a développé une ingénierie sociale pour quelques grands projets. Cette approche professionnalise l'action des volontaires et permet de lever les fonds nécessaires auprès des collectivités territoriales et des fondations privées :

a) *Cinq projets 'nationaux' conçus et autoportés par Unis Cité*, correspondant à des missions réalisées par les équipes d'UC, de 1 à 3 jours par semaine, sur plusieurs villes ou territoires :

1. projet *les « méditerranée »* (2008/2009) : introduction de l'écologie dans les quartiers populaires en accompagnant des familles volontaires dans l'adoption d'éco-gestes
2. projet *les « néo-citoyens »* (2010/2011) : des groupes de volontaires vont dans les écoles des ZEP sensibiliser les enfants à l'action citoyenne et mener des actions de prévention de la violence
3. projet *les « vitaminés »* (2011/2012) : prévention de l'obésité dans les quartiers populaires, en organisant des ateliers nutrition et des activités physiques avec les enfants
4. projet « *GPS* » (2012/2013) : informer les personnes sur leurs droits en cas de conflit avec des administrations, des bailleurs sociaux, etc..
5. projet *les « intergénéreux »* (2014/2015) : visite à des personnes âgées isolées.

b) *Deux programmes nationaux spécifiques*, conçus selon les mêmes fondamentaux d'Unis Cité (diversité socio-éducative des jeunes, qualité pédagogique...), mais avec des objectifs spécifiques notamment destinés à des jeunes demandant un accompagnement particulier :

- le programme « **Rêve et Réalise** » (2011/2012) s'adresse à des jeunes qui ont leur propre projet solidaire (individuel ou collectif), projet qu'ils souhaitent tester pendant leur service civique ; le SC leur offre un cadre pour développer leur esprit d'entrepreneuriat social.

- le programme « **Booster** » (2012/2013) qui a été conçu pour mobiliser de manière plus massive de jeunes mineurs en décrochage scolaire, afin de voir comment le service civique peut devenir un tremplin de remobilisation vers la formation.

- 

### Février 2015 : programme volontariste du Chef de l'État

À l'occasion de la fête des 20 ans d'Unis Cité à La Villette, le Chef de l'État a annoncé un large programme de montée en puissance du service civique :

- 'Universalisation' du SC, c'est à dire droit au SC pour tous les jeunes, avec objectif de 150 000 jeunes/an à atteindre « au plus vite »
- Appel à mobilisation des Ministères, établissements publics et collectivités locales
- Cadre du SC préservé (durée, indemnisation, cadre des missions...) – pas de modification dans la contribution financière de l'État
- Depuis juin 2015, précision de l'objectif de montée en charge par l'Agence du SC (pour lier ambition du Président de la République et réalité de ses capacités) :
  - Objectif 2015 : 70 000 (35 000 en 2014)
  - Objectif 2016 : 110 000
  - Objectif 2017 : 150 000

En parallèle, Unis Cité crée l'association 'Unis Cité Relais' pour aider les structures qui veulent accueillir des volontaires : aide à la définition des missions, aide au recrutement, aide à la formation... Unis Cité Relais est également créée pour abriter de grands partenariats dans lesquels la charte d'Unis Cité n'est pas appliquée intégralement

### État des lieux en septembre 2015

#### Le cadre et les modalités du Service Civique en 2015

*Le SC est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes **de 16 à 25 ans**, ressortissants de l'UE, **sans conditions de diplôme** ; seuls comptent le « savoir-être » et la motivation.*

*Il peut être effectué*

*- dans **9 grands domaines** d'intervention : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.*

- auprès d'associations, de collectivités territoriales ou d'établissements publics (musées, collèges, lycées...), sur une période de 6 à 12 mois, **en France ou à l'étranger**, pour une mission d'au moins **24h par semaine**. Il peut être compatible avec la poursuite d'études ou un emploi à temps partiel

Une indemnité mensuelle **de 573€ net** est versée aux volontaires, en partie par l'État, en partie par la structure d'accueil. Elle est cumulable avec l'APL, le RSA (familial ou personnel) et une bourse scolaire. Les volontaires bénéficient aussi d'une protection sociale intégrale, financée par l'État.

Au 15 septembre 2015, ont été attribués 45 000 postes au titre de l'année 2015; 25 000 postes doivent être agréés d'ici la fin de cette année.

L'Agence du SC pilote, sous la direction de F. Chérèque, un plan d'action visant à la montée en puissance du SC (par la mobilisation de tous les types d'acteurs, principalement les Ministères et établissements publics).

#### *Mobilisation des Ministères*

- La plupart des Ministères se sont mobilisés, au travers de leurs établissements publics et des associations subventionnées.
- Les différents programmes devraient représenter 14 000 postes en 2015 (12 000 agréés au 15 septembre). Parmi les plus avancés, on peut citer : Pôle Emploi, les organismes de Sécurité Sociale, Ministère de la Culture, etc.

#### *Mobilisation des collectivités territoriales:*

- L'objectif '+ 40% d'agrément locaux' pour chaque département/région est presque atteint (notamment grâce au développement de l'agrément d'associations locales)
- Mais difficultés pour le suivi par les collectivités territoriales en raison des réductions d'effectifs (contraintes budgétaires) peu compatibles avec l'accueil et le bon suivi des volontaires du SC
- Malgré ces difficultés, signature de conventions avec de grandes associations d'élus territoriaux (Maires de France, Maires Ruraux, Communautés, Régions)

#### *Mobilisation des réseaux associatifs*

- Hausse de 57% des agréments associatifs par rapport à 2014.
- Montée en puissance des grands réseaux déjà ou nouvellement mobilisés : croissance de 60% des missions dans les réseaux associatifs les plus importants.
- Sur le terrain : site web, réunions avec les leaders de réseaux, formations sur le SC dans les associations...

#### **Un paysage du service civique en cours d'évolution profonde:**

- Parmi les 100 organismes ayant prévu d'accueillir le plus grand nombre de volontaires en 2015, 57 sont des structures nouvellement agréées.

- La part du secteur public (établissements publics, collectivités) est en forte hausse par rapport aux années précédentes (28% contre 13% en 2014).

### **Des défis énormes dans ce nouveau paysage**

- Comment s'assurer de la bonne compréhension de l'esprit et des fondamentaux du SC et de la charte d'Unis Cité Relais par toutes les nouvelles structures d'accueil, notamment les services publics : missions de terrain, en évitant l'emploi déguisé ?
- Comment veiller à ce que tous les volontaires aient accès à la Formation Civique et Citoyenne, marquant aussi la différence SC / emploi aidé ?
- Comment s'assurer que le SC sera accessible à tous les jeunes qui en font la demande, notamment les moins qualifiés ?
- Dans le même sens, comment tendre vers l'adéquation entre l'offre de missions et la demande des jeunes ?
- Comment s'assurer que les dérives seront contrôlées quand on a affaire à des services de l'État, notamment à des collectivités locales, qui souffrent souvent d'une pénurie d'encadrement.
- Quel potentiel pour les années 2016 et 2017 ? Comment trouver à nouveau 50% de missions en plus en 2016 ?

### **Quelques indicateurs spécifiques à Unis Cité**

- Prévision pour l'année 2015/2016 :
  - *programmes UC 'classiques'*: 2100 volontaires attendus en hypothèse haute soit un progrès de 15% (1810 en 2014/2015)
  - *Unis Cité Relais* (intermédiation avec structures d'accueil ou grands programmes : 900 volontaires attendus).
- Total prévisionnel : 3000 volontaires (2100 + 900)
- Ratio volontaires hommes/femmes : 40/60 (expliqué par le choix fait de missions sociales souvent plus suivies par les femmes).
- La mixité sociale recherchée se traduit par un souci de recruter des volontaires selon des critères de niveau d'éducation : 1/3 infra bac, 1/3 bac à bac + 2, 1/3 supérieur à bac +2.
- UC accepte en moyenne une candidature sur deux.
- A Unis Cité IdF, 40% environ des volontaires missionnés n'ont pas le niveau bac. Le 'recrutement' va de bac-5 à bac+5.

- Au niveau national, Unis Cité compte environ 200 collaborateurs salariés correspondant à des activités 'time consuming' telles que la recherche de subventions, rédaction des conventions, ingénierie de projets et, bien sûr, suivi des volontaires, de façon directe ou indirecte.
- Cessation provisoire des activités en Essonne, faute de subventionnement par le nouveau Conseil Départemental
- Taux d'abandon en cours de mission : environ 15%

#### Quelques 'grands programmes' d'Unis Cité

- *Programme CNC (Centre National du Cinéma) avec le Ministère de la Culture* : sensibiliser les jeunes au cinéma à travers la relance des ciné-clubs dans tous les collèges : 1000 jeunes par an, sur au moins 20 territoires / 5000 à 7500 établissements à toucher.
- *Programme ERDF* ; pour accompagner le lancement des compteurs numériques Linky, via des actions d'accompagnement dans les quartiers prioritaires : 400 jeunes par an.
- *Programme Paris* : faire découvrir le patrimoine méconnu et les quartiers populaires.

Agence du Service Civique : [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)

Unis Cité : [www.uniscite.fr](http://www.uniscite.fr)